

PLR.Les Libéraux-Radicaux, case postale, 3001 Berne

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
DEFR

Berne, 9 septembre 2024 / DR
VL/ LFPr-OFPr

Expédition électronique : vernehmlassung.hbb@sbfi.admin.ch

Modification de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) et de l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr). Mesures visant à renforcer la formation professionnelle

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

Commentaire général

Le Parti Libéral-Radical Suisse accueille avec prudence la consultation sur la réforme de la formation professionnelle supérieure, proposée par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation. Bien que nous reconnaissons la nécessité d'adapter la formation professionnelle aux évolutions du marché du travail, nous restons vigilants quant à l'impact de ces changements sur le système éducatif suisse.

Le PLR exprime un soutien modéré à l'introduction des compléments de titre "Professional Bachelor" et "Professional Master". Nous reconnaissons que cette initiative pourrait aider à clarifier le statut des diplômes de la formation professionnelle supérieure, tant en Suisse qu'à l'étranger. Toutefois, nous insistons sur l'importance de maintenir une distinction claire entre ces compléments de titre et les diplômes académiques traditionnels. Il est essentiel que cette mesure ne compromette pas la spécificité du système suisse de formation, qui repose sur une forte orientation vers la pratique.

Dans la même ligne, Le PLR accueille prudemment l'introduction de l'anglais comme langue pour les examens professionnels fédéraux. Nous reconnaissons que cette mesure répond aux besoins d'un marché du travail de plus en plus globalisé. Cependant, nous insistons sur la nécessité de préserver les langues nationales comme principaux vecteurs d'examen, afin de garantir la cohésion linguistique et culturelle de notre pays. Nous surveillerons de près les effets de cette mesure pour s'assurer qu'elle ne mène pas à une marginalisation des langues nationales dans le domaine de la formation professionnelle.

Nous soutenons toutefois les mesures visant à flexibiliser l'offre de formation continue des écoles supérieures. Nous croyons fermement que les institutions éducatives doivent pouvoir s'adapter rapidement aux évolutions du marché du travail et aux besoins spécifiques des industries. En réduisant les contraintes administratives et en permettant une plus grande agilité dans la création de nouvelles offres de formation, cette réforme contribuera à renforcer la position de la Suisse en tant que leader en matière de formation professionnelle.

Pour conclure, Le PLR s'engage pour une formation professionnelle supérieure forte, adaptée aux réalités du marché et reconnue à l'échelle internationale afin de maintenir et renforcer la compétitivité de l'économie suisse, en garantissant que les professionnels formés en Suisse continuent d'être parmi les plus qualifiés et les plus recherchés dans le monde. Nous reconnaissons l'importance de réformer la formation professionnelle supérieure pour l'adapter aux besoins actuels du marché du travail. Toutefois, notre soutien à ces réformes est mesuré et conditionné à une mise en œuvre qui respecte l'équilibre entre innovation et préservation des atouts du système suisse. Nous restons engagés à collaborer avec les parties prenantes pour s'assurer que cette réforme soit bénéfique pour l'économie et la société suisse, tout en préservant la qualité et la spécificité de la formation professionnelle en Suisse.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Le Président



Thierry Burkart
Conseiller aux Etats

Le Secrétaire général



Jonas Projer